

Image not found or type unknown



accident de la circulation

Par **calou**, le **06/09/2009** à **12:46**

Bonjour, ma femme a eu un accident non responsable dans un carrefour dangereux , refus de priorite a droite , et ou les feux ne fonctionnaient pas .

cela s est passer sur evreux a l entree de la ville en venant de caen .

est ce que je doit porter plainte et quels sont mes droits .

dans l attente d une reponse cordialement

Pascal Herminier